



saisie huissier contre ancien employeur

Par **aantar**, le **08/10/2011** à **15:12**

Bonjour, voilà après plusieurs mois d'attente d'un paiement de mon ancien employeur suite à un arrêt de la cour d'appel en ma faveur, mon avocat a saisi un huissier pour en demander le paiement à mon ancien employeur, j'aurais voulu savoir comment ça se passe cette saisie, dans combien de temps pourrais je enfin voir la couleur de mon argent ? sachant que c'est une société très connue dont je ne dirais pas le nom et qu'ils ont beaucoup d'argent donc aucun problème pour payer puisque j'ai reçu de leur part un bulletin de salaire avec cette somme d'inscrit, pourquoi un bulletin de salaire sans payer ensuite? merci beaucoup de me répondre, mon avocat m'a juste dit que c'est l'huissier qui va se charger de récupérer l'argent sans plus de détails. merci d'avoir pris le temps de me lire et de me répondre.

Par **P.M.**, le **08/10/2011** à **17:11**

Bonjour,

Tout dépendra des saisies éventuelles que va réussir à accomplir l'huissier à moins que le fait de passer à une exécution forcée fasse plier l'employeur pour qu'il se conforme à la décision d'Appel laquelle de toute façon n'est pas suspendue par un éventuel pourvoi en Cassation...